



Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard  
Canton de Maïche

**n°2022 – 050**

Commune de DAMPRICHARD - 25450  
Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 6, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 29 septembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois d'octobre.

**Membres en exercice : 19** Secrétaire de séance : Madame Angélique BIERLA

**Présents : 16** Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Michaël NICOD, Damien SCHELL, Christine TREDANT

**Absents excusés : 3** Chantal DUBOC, Luc GUILLAUME, Brigitte MAIRE

**Procurations : 3** Chantal DUBOC donne procuration à Jacqueline DELAVELLE  
Luc GUILLAUME donne procuration à Christelle DUQUET  
Brigitte MAIRE donne procuration à Anthony MERIQUE

**Délibération n°2022 – 050 :**

**Objet : rapport sur le prix et la qualité des services de l'assainissement non collectif 2021**

Conformément à l'article L2224-5 du Code des Collectivités Territoriales, il y a lieu de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

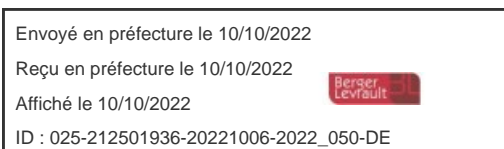
Ce rapport relatif à l'exercice 2021 est présenté par le Maire.

Après présentation de ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, l'Assemblée décide d'adopter à l'unanimité ce rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif relatif à l'exercice 2021.

**Suffrages exprimés : 19** Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Préfecture :



Le Maire,  
Anthony MERIQUE.



Le secrétaire de séance,  
Angélique BIERLA.